



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



20119215

Déposé / Reçu le

05 OCT. 2020

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0645 499 564

Nom

(en entier) : **BASE GROUP**

(en abrégé) :

Forme légale : **SCRL**Adresse complète du siège : **chaussée de Forest 62 boîte 5 - 1060 Bruxelles****Objet de l'acte : NOMINATION D'ADMINISTRATEURS**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 11 décembre 2019

L'Assemblée décide de renouveler pour une période de 2 (deux) ans les mandats d'administrateur suivants :

- Monsieur Thierry BRUNFAUT, domicilié à 1060 Saint-Gilles, Rue Vanderschrick 85
- Monsieur Geoff COOK, domicilié à Brooklyn, NY 11205 (USA), Clinton Av 315/4
- Monsieur Dimitri JEURISSEN, domicilié à 1190 Forest, Avenue du Mont Kemmel 11
- Madame Min LEW, domiciliée à Brooklyn, NY 11201 (USA), Livingston St 75/7D

Ces mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de décembre 2021, et sont non rémunérés.

Procuration

L'Assemblée décide de donner une procuration spéciale à Madame Christèle PARMENTIER ou à Monsieur Vincent van den BULCK, BDO Experts Comptables SCRL avec pouvoir de substitution et pouvant agir seul afin de la représenter et d'agir en son nom :

-à la Banque Carrefour des Entreprises pour faire tout ce qui est nécessaire pour l'introduction des données de la société auprès de la Banque Carrefour des Entreprises afin qu'un numéro d'identification soit attribué par un Guichet d'entreprises au sens de la loi du seize janvier deux mille trois et de manière générale, pour entamer toutes les démarches administratives pour la modification et/ou radiation à la Banque Carrefour des Entreprises ou toutes autres formalités et à cette fin, remplir tous les formulaires, signer et déposer, faire toutes les déclarations demandées et, en général, faire tout ce qui est nécessaire pour la réalisation de cette procuration ;

-auprès du Moniteur Belge pour demander la publication de toutes décisions quelconques concernant la société dans les annexes du Moniteur Belge et par conséquent, remplir et signer tous les formulaires et documents de dépôt, effectuer toute déclaration éventuellement demandée et en général, faire tout ce qui est nécessaire pour la bonne exécution de cette procuration générale.

Pour extrait conforme.

Vincent van den Bulck
Mandataire

Dépôt in extenso du PVAG du 11/12/2019

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/10/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).